Champdeniers-Saint-Denis (79)

Président(e) d'association

Encadrement d'équipes

ADMR ville 2

Scannez le QR Code pour candidater

Description

Le (la) Président(e) représente l'association auprès des élus locaux, des partenaires, des professionnels, du secteur et de la Fédération. Il (elle) anime des réunions de la vie de l'équipe associative. Il (elle) gère le personnel d'intervention en lien avec le Conseiller Technique de Proximité, il (elle) est l'employeur des salariés de l'association. Il participe à la vie du secteur et aux réunions des présidents. Il s'assure de la bonne cohésion de son Conseil d'Administration.

Informations pratiques

Pour tout bénévole intéressé par l'ADMR, nous proposons, dans un premier temps, une découverte des missions bénévoles, du fonctionnement de l'association locale, sans engagement de part et d'autre. Puis, nous proposons des formations bénévoles adaptées aux futures responsabilités. Après cette période, si les deux parties sont d'accord, le nouveau bénévole signe une fiche de missions et est coopté au sein du Conseil d'Administration de l'association locale concernée.

Durée

Mandat de 4 ans

Description de l'association

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis plus de 70 ans. Nous sommes reconnus pour nos compétences et notre expérience dans quatre domaines de service : l'autonomie, le domicile, la famille et la santé. Le réseau ADMR tire sa force d'un mode de coopération original, la complémentarité de trois acteurs : le client, le bénévole et le salarié d'intervention.

Formation des bénévoles

Lorsque des nouveaux bénévoles souhaitent rejoindre le réseau ADMR, ils bénéficient d'un double accueil : celui des bénévoles de l'association locale ainsi que de celui de la Conseillère Technique Bénévolat de la Fédération ADMR 79. Nous proposons aux nouveaux bénévoles une période de découverte des missions ainsi que des formations adaptées à leurs futures responsabilités.